

FICHE PROJET ATELIER ET FORMATION

Guide d'inspiration pour la prévention des violences sexuelles et sexistes dans l'espace public



Direction Sécurité Locale et Police

SPF Intérieur

Atelier/formation	
Nom de la ville/Commune	Saint-Gilles
Région	Bruxelles-Capitale
Organisme	Service Prévention de la Commune de Saint-Gilles – Service Justice de Proximité
Domaine	Formation et sensibilisation des acteurs-rices de terrain
Type de prévention	Primaire
Point de contact	Christel Calistri, Fonctionnaire de Prévention ccalistri@stgilles.brussels 02/542.63.51
Contexte dans lequel le projet s'est développé	<p>A tous les niveaux politiques, la lutte contre les violences de genre, en ce compris contre les violences sexuelles et sexistes, est inscrite comme priorité et ce conformément à la Convention dite d'Istanbul à laquelle la Belgique est partie.</p> <p>A titre d'exemple et pour ce qui concerne les autorités subsidiantes du Service Prévention, le Plan Global de Sécurité et de Prévention 2021-2024 élaboré par BPS (désormais « <i>Safe Brussels</i> »), dans la lignée de la Déclaration de politique Régionale 2019-2024, place les violences de genre comme une priorité en matière d'intégrité physique et psychique des personnes. Par ailleurs, le genre constitue une priorité transversale à l'ensemble des thématiques identifiées dans le PGSP 2021-2024. La Note Cadre de Sécurité Intégrale (NCSI) 2022-2024 inscrit également la lutte contre les violences de genre comme une priorité, en ce compris la lutte contre les violences sexuelles.</p> <p>Au niveau communal, l'égalité hommes – femmes est promue. Plus spécifiquement, la majorité entend rendre les espaces publics plus inclusifs et lutter contre le sentiment d'insécurité des femmes. Enfin, au niveau de la Prévention, l'accord de majorité 2019-2024 prévoit une attention particulière aux questions de sécurité touchant les femmes. A cet égard, Le Plan local de Prévention et de Proximité 2022-2024 s'articule autour de six problématiques, parmi lesquelles les violences de genre; harcèlement et autres discriminations dans l'espace public et la sphère privée.</p> <p>C'est notamment par une formation des agents aux questions liées aux inégalités et violences de genre ainsi qu'une sensibilisation des agents à une lecture genrée (par exemple du sentiment d'insécurité dans l'espace</p>

public) que la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans l'espace public est amorcée et renforcée.

Philosophie

Afin de renforcer la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'espace public (mais pas que), le Service Prévention s'est lancé – depuis plusieurs années – dans un renforcement de la formation des différentes équipes en matière de violences de genre. Outre le développement de formations axées sur la lutte contre ces formes de violences, il est question d'outiller les travailleurs-euses afin qu'ils s'approprient une lecture genrée des situations rencontrées dans le cadre de leurs fonctions respectives.

De par leurs missions, une grande partie des travailleurs-euses du Service occupent l'espace public ce qui les rend témoins et acteurs-rices privilégiés dans la lutte contre les violences sexuelles et sexistes au sein de cet espace, pour une ville inclusive. Outre ces professionnels-les de première ligne, la quasi-totalité des membres du Service sont susceptibles d'être confrontés à des formes de violences de genre, raison pour laquelle ils sont formés à la détection, la prise en charge et l'orientation de ces personnes. En effet, au sein de services « généralistes » de première ligne, une demande peut en amener une autre. A titre d'exemple, les victimes de violences conjugales qui consultent nos services sont parfois entrées par la voie d'une consultation juridique sur un litige en droit des biens.

L'échelon communal a évidemment un rôle à jouer dans une lutte intégrée et intégrale contre les violences de genre. Le Service Prévention de la Commune de Saint-Gilles poursuit tout logiquement cet objectif en matière de prévention sociale et situationnelle.

Description

La diversité des équipes et des métiers de la Prévention implique une diversité de formations, dont certaines sont spécifiques et d'autres plus transversales. Par souci de lisibilité, nous présentons les différentes formations suivies ainsi que les équipes y ayant pris part sous chacune des formations.

1. Formation « La prévention du harcèlement et du sexisme sur l'espace public » (pour agents de terrain Sécurité et Prévention)

Gardiens-nes de la paix

2. Participation au projet DPO (Détection – Prise en charge – orientation) (FLCPF)

○ Participation à la phase test de l'outil DPO

Gardiens-nes de la paix, travailleurs-euses sociaux de rue, juristes de proximité

- Projet DPO : Violences conjugales et sexuelles : un regard intersectionnel

Juristes de proximité, médiateurs-rices de conflits interpersonnels

- Ateliers de sensibilisation

Juristes de proximité

3. Accompagnement des victimes de violences conjugales et intrafamiliales (AMA)

Juristes de proximité

4. Journée d'échanges : Accompagnement des victimes de violences conjugales et intrafamiliales, le secteur sans-abri en action ! (AMA)

Coordination (EI)

5. Violences sexuelles et sexistes : quelles ripostes féministes ? (Feminisme Yeah ! ASBL)

Juristes de proximité

6. Et si la raison du plus fort n'était plus la meilleure (Place aux enfants)

Juristes de proximité

7. Violences conjugales : le processus de la violence (FLCPF)

Juristes de proximité, médiateurs-rices de conflits interpersonnels

En outre, la plupart des équipes ont participé au colloque organisé par le Service Prévention et consacré aux violences conjugales au prisme du genre (qui fait l'objet d'une autre fiche bonnes pratiques).

Les perspectives en matière de formation et sensibilisation en lien avec les violences de genre sur l'espace public sont multiples :

1. Formation à destination des travailleurs-euses sur l'outil DPO (par une juriste formée) ;
2. Formation sur-mesure « anti sexisme » (avec mises en situation et comédiens) à destination des gardiens-nes de la paix et travailleurs-euses sociaux de rue concernant le harcèlement de rue (TPAMP) ;
3. Développement d'une offre de formation dans le cadre du projet Rézone Midi #VIF dont la commune de Saint-Gilles est coordinatrice.



	Pour répondre adéquatement aux besoins de formation des équipes, certaines formations sur-mesure ou en interne sont organisées (cf. perspectives ci-dessus).
Public-cible	<ul style="list-style-type: none">○ Les travailleurs-euses de terrain du Service Prévention (principalement les gardiens-nes de la paix, travailleurs-euses sociaux de rue) ainsi que les travailleurs-euses de première ligne du Service Prévention (les juristes, les médiateurs-rices de conflits interpersonnels, les médiateurs-ices scolaire) ;○ Les autres travailleurs-euses du Service Prévention rencontrant du public (Responsable SEMJA, secrétaires) ;○ Les équipes qui encadrent ces travailleurs-euses de terrain comme de première ligne (coordinateurs-ices).
Objectifs	<p>Par un outillage des professionnels-les, l'objectif est d'assurer un meilleur accueil, une meilleure détection et une meilleure prise en charge des violences sexistes et sexuelles, qu'elles aient lieu/se manifestent dans l'espace public ou privé.</p> <p>Le maillage et le tissage d'un réseau solide est un autre objectif qui justifie la participation des équipes à ces formations et journées d'études.</p>
Partenaires	Ecole Régionale d'Administration Publique, Fédération Laïque des Centres de Planning Familial, Touche Pas A Ma Pote, Place aux Enfants, Centre Culturel d'Uccle, Prefer ASBL, Feminisme Yeah! ASBL, Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abris (AMA), ...
Budget	20.000€.